ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Sekurit Saint-Gobain

Question écrite n° 39953

Texte de la question

M. Georges Hage attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications sur la situation de l'entreprise « Sekurit Saint-Gobain ». Cette entreprise situee a Aniche dans le Nord, occupe 240 personnes. Elles est specialisee dans la transformation du verre, et travaille pour les grands constructeurs automobiles et pour le batiment. Elle connait aujourd'hui une reduction de ses activites de pres de 30 p. 100. L'entreprise Sekurit ne travaille pas pour les usines automobiles situees pourtant a proximite. Renault fait, par exemple, venir d'Espagne les vitres laterales destinees au modele « la Megane ». Il y a la une situation paradoxale qui nuit directement au maintien de l'activite de l'entreprise Sekurit et a la region du Douaisis tres touchee par les problemes du chomage. En consequence, il lui demande d'intervenir aupres des entreprises automobiles concernees afin que celles-ci negocient des contrats d'activites avec l'entreprise Sekurit.

Texte de la réponse

Sekurit Saint-Gobain regroupe les activites europeennes de vitrage automobile du groupe Saint-Gobain. Les usines correspondantes sont situees en France (Aniche, Chantereine dans l'Oise et Longjumeau), en Allemagne, en Belgique, en Espagne, au Portugal, en Italie et en Suede. Les charges d'activite des differentes usines sont ajustees annuellement en fonction de l'evolution des marches qu'elles desservent. Ainsi, l'evolution de la production de l'usine d'Aniche, effectivement en baisse cette annee par rapport a 1995, reflete notamment les reprises d'activite exercees pour les marches d'autres pays d'Europe par les usines de ces pays. Inversement, les vitres laterales de la « Megane », jusqu'ici fabriquees pour partie en Espagne, sont depuis peu integralement produites en France (usine de Chantereine).

Données clés

Auteur : M. Hage Georges
Circonscription : - COM
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 39953
Rubrique : Verre
Ministère interrogé : industrie, poste et télécommunications
Ministère attributaire : industrie, poste et télécommunications

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 juin 1996, page 3214
Réponse publiée le : 30 septembre 1996, page 5187